



## FICHE ACTION BTP 3



# Prévenir les chutes de hauteur et de plain pied en agissant auprès des acteurs de la construction

### Pilote

Carsat Centre-Val de Loire

### Partenaires associés

OPPBTP  
Services de Santé au Travail  
DIRECCTE

### Cible

Les opérations de construction ou de réhabilitation (catégorie 1 et 2)

MOA, MOE, CSPS

Janvier 2018

### Descriptif

Améliorer la sécurité des salariés sur les chantiers et lors d'interventions ultérieures sur ouvrages.

Impulser la mise en commun de matériel (échafaudages communs, mise en service anticipé ascenseur...) ou l'incorporation dès la conception de dispositifs de sécurité (garde-corps notamment).

Inciter les **maîtres d'ouvrages/d'œuvres (MOA/MOE)** et les **Coordonnateurs Sécurité et Protection de la Santé (CSPS)** à une prise en compte effective des principes généraux de prévention et des bonnes pratiques dans les pièces principales des marchés (dossier de consultation des entreprises (DCE), ...)

### Déroulement de l'action

**Phase 1** : Définir les opérations de construction ou réhabilitation ciblées (MOA / MOE / CSPS).

**Phase 2** : Participer aux réunions de coordination de conception (Carsat et DIRECCTE) pour les opérations ciblées.

**Phase 3** : Organiser des réunions de sensibilisation sur la coordination SPS avec les MOA, MOE et CSPS ciblés, ainsi qu'une rencontre avec

### Indicateurs

Nombre d'opérations suivies/nombre d'opérations ciblées.

Évolution des DCE comportant les bonnes pratiques pour la réalisation des travaux.

Nombre de réunions organisées par cible (MOA/MOE/CSPS/ABF).

2018 :  
Phase 1

2018-2019 :  
Phase 2

2018-2020 :  
Phase 3

2020 : bilan  
de l'action